

République Française



Ville d'Autun

Direction Générale

Aff. suivie par Nicolas Bouillon

03 85 86 80 72

Objet : PV définitif d'état d'abandon
manifeste

Procès-verbal définitif d'état d'abandon manifeste n°02_2025

Nous soussigné, Vincent CHAUVET, maire de la commune d'AUTUN (71400),

Vu les articles L. 2243-1 à L. 2243-4 du Code général des collectivités territoriales relatifs à la déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste ;

Vu le rapport dressé par les agents municipaux en date du 22 mai 2024 ;

Vu le procès-verbal provisoire n°03_2024 réalisé le 23 mai 2024 et notifié le 5 juin à Monsieur Laurent Manuel STALDER, résidant au 21 Chemin Daniel Ihly, 1213 Petit Lancy, SUISSE par lettre recommandée avec AR ;

Vu l'affichage du procès-verbal provisoire pendant une durée de trois mois sur la borne d'affichage de la mairie, ainsi que sur les deux immeubles concernés ;

Vu la publication de ces deux derniers documents sur le site internet www.autun.com à compter du 28 mai 2024 ;

Considérant qu'aucune suite n'a été donnée par Monsieur Laurent Manuel STALDER, résidant au 21 Chemin Daniel Ihly, 1213 Petit Lancy, SUISSE aux injonctions de la mairie pour mettre fin à l'état d'abandon manifeste des biens localisés au 73 et 75 rue du Faubourg Saint Blaise (parcelles cadastrées AM 186 et AM 187), et que le délai de trois mois prévu à l'article L. 2243-2 du Code général des collectivités territoriales est expiré ;

Tout courrier doit être adressé de manière impersonnelle à Monsieur le Maire
Hôtel de ville • BP 133 • 71403 Autun cedex
Tél. 03 85 86 80 00 • Fax 03 85 86 80 28 • autun@autun.com • www.autun.com

CONSTATONS L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE DE CE BIEN

En foi de quoi nous avons dressé le procès-verbal définitif.

Ce procès-verbal sera affiché sur la borne tactile de la mairie, ainsi que sur la façade de l'immeuble. Il sera également notifié au propriétaire Monsieur Laurent Manuel STALDER, né le 09/02/1964 à Genève (SUISSE), et résidant au 21 Chemin Daniel Ihly, 1213 Petit Lancy, SUISSE



Fait à AUTUN,
Le 12 mai 2025

Le Maire,
Vincent CHAUVET

ville^{OU}
campagne ?
Les deux, c'est mieux !